

REGLEMENT COUPE ET CHALLENGE VOLLEY

UFOLEP VENDEE saison 2023-24



Règlement particulier :

- Seule une équipe par club peut être engagée pour le premier tour.
Si un club souhaite engager sa deuxième équipe, il ne pourra le faire qu'à partir du second, et uniquement en Challenge. Des clubs peuvent faire le choix de s'inscrire uniquement au Challenge, ils doivent alors prévenir à l'issue du 1^{er} tour de Coupe.
Les compositions de chaque équipe devront impérativement être conservées tout au long de la saison.

ATTENTION : Il a été décidé collectivement lors de la réunion de septembre 2016 que seuls les membres d'une équipe ayant perdu en Challenge peuvent renforcer l'équipe jouant en Coupe. Cela ne vaut évidemment que pour les clubs ayant 2 équipes ; et que dans ce sens. (toujours valable pour la saison en cours)

- Le droit d'inscription par équipe s'élève à 8 euros ([inscription et paiement en ligne](#)) par équipe. Les inscriptions se feront en 2 temps : fin novembre pour la coupe ; et fin décembre début janvier pour le challenge)

- Les équipes perdantes au premier tour seront toutes repêchées pour le « Challenge ». Il y aura un rattrapage au score si besoin.

Suite au 1^{er} tour de Coupe, une confirmation pour la suite des rencontres en Challenge sera demandée à chaque équipe concernée (pour les équipes ayant perdu leur 1^{ere} rencontre de Coupe).

- ATTENTION RAPPEL : Pour le Challenge , il est obligatoire de faire jouer 2 filles par équipe (sur le terrain à tout moment du match ; des prêts de joueuses seront possible pour permettre à chaque club de participer).
- La présentation des licences « UFOLEP Vendée Volley Ball pratiquant » de la saison en cours est obligatoire.
- La double licence est tolérée
- La Coupe se déroulera comme suit ; au cours de 4 semaines (les matchs seront alternés entre le Championnat et la Coupe)selon le calendrier annuel présenté en début de saison. Il n'y aura pas de possibilité de reporter un match.
- Les rencontres se font par tirage au sort . Si les équipes sont éloignées géographiquement, les clubs du Pays Yonnais proposent de mettre leur salle à disposition. Vous serez informés des rencontres par mail.
- Le règlement sportif appliqué sera le même que pour le championnat. Tous les matchs se joueront donc en 3 sets gagnants (y compris les finales).

Si le nombre d'équipes inscrites s'avère impair, des rencontres pourront se jouer par poules de 3. Dans ce cas, les matches se dérouleront en 3 sets gagnants de 15 points ; si les équipes n'arrivent pas à se départager, la goalavérage sera pris en compte.

- Une soirée accueillera les finales (Coupe et Challenge en même temps). Ces rencontres auront lieu dans un des quatre clubs finalistes possédant une salle à 2 terrains.
- Les feuilles de matchs seront à renvoyer au Comité Départemental UFOLEP après chaque rencontre par mail.
- Les équipes gagnantes de la Coupe et du Challenge recevront un trophée. Ce trophée sera remis en jeu chaque année ; il pourra être acquis par un club suite à 3 victoires (consécutives ou non).
- Des récompenses seront remises aux équipes finalistes. Il n'y aura pas de match pour la troisième place (que ce soit en Challenge ou en Coupe).